

VISITEZ-NOUS SUR LE WEB

WWW.
blocquebécois
.org



Allez-y! Vous y trouverez une abondance d'extraits vidéo et audio vous présentant les moments forts des interventions des députées et députés du Bloc Québécois : questions à la Chambre des communes, conférences de presse, points de presse du chef, Gilles Duceppe.

En d'autres occasions, les députés du Bloc Québécois vous interpellent directement pour vous expliquer l'essence de leurs interventions.

Vous retrouverez également de l'information sur tous les dossiers d'action du Bloc Québécois.



BULLETIN DE LIAISON

Le Tour du Bloc

VOLUME XV | N° 27 | LE JEUDI 20 NOVEMBRE 2008



Discours du Trône

Harper n'a rien compris!

Stephen Harper avait promis un discours axé sur les actions à prendre pour soutenir l'économie. Or, non seulement le premier ministre ne s'est pas montré à la hauteur de ses promesses, mais le discours du Trône qu'il a fait connaître mercredi nous montre à quel point ce gouvernement reste insensible aux effets de la crise sur la population québécoise et l'économie. Son nouveau discours du Trône est plus que décevant : il est inacceptable.

Les conservateurs demeurent flous quant à la volonté du gouvernement de soutenir l'économie. En outre, le discours du Trône ignore à peu près complètement les problèmes immenses des secteurs manufacturier et forestier, alors que des communautés entières sont touchées et attendent désespérément que le fédéral assume son rôle pour participer à la relance et offrir un soutien aux travailleurs qui ont été dépouillés de leur emploi.

Stephen Harper continue d'agir comme si de rien n'était alors que la situation est désastreuse. Son discours du Trône n'évoque aucun engagement pour bonifier l'assurance-emploi ou pour créer un programme de soutien aux travailleurs âgés. On n'y trouve même pas une ligne sur l'aide qui est nécessaire aux retraités affectés par la crise financière. La crise a déjà entraîné des milliers de pertes d'emploi, mais le gouvernement nous fait la preuve qu'il n'a que faire des problèmes de ces personnes qui se retrouvent démunies.

Le discours du Trône est ainsi à l'image du dernier congrès conservateur, c'est-à-dire

» SUITE EN PAGE 3

Statut du fœtus

Les délégués conservateurs reviennent à la charge

Le débat autour de C-484 nous a montré à quel point la tentation est grande au sein du caucus conservateur de rouvrir le débat touchant le libre-choix relativement à l'avortement ainsi que plusieurs autres droits que nous considérons pourtant acquis par les femmes. Or, on a eu droit à une nouvelle démonstration de la détermination des conservateurs à imposer leurs convictions résolument à l'encontre des valeurs portées par les consensus québécois, durant le congrès conservateur à Winnipeg il y a quelques jours, alors que les délégués ont adopté une série de résolutions remettant en cause des droits chèrement acquis.

À l'instar des groupes de femmes, le Bloc Québécois a toujours dénoncé par exemple que, sous le prétexte de vouloir mieux protéger les femmes enceintes, c'est en réalité au

On a eu droit à une nouvelle démonstration de la détermination des conservateurs à imposer leurs convictions résolument à l'encontre des valeurs portées par les consensus québécois.

libre-choix à l'avortement auquel les conservateurs veulent s'attaquer en tentant de lancer une redéfinition juridique du fœtus. Ces appréhensions se sont confirmées à nouveau au cours du congrès du dernier weekend. Les quelques voix discordantes au sein des délégués, qui ont tenté de soulever leurs craintes de ramener un nouveau débat sur le droit à l'avortement, se sont fait chahuter sans ménagement. Les gens sur place leur ont fait comprendre que, pour eux, le libre-choix c'est quelque chose d'inacceptable.

libre-choix à l'avortement auquel les conservateurs veulent s'attaquer en tentant de lancer une redéfinition juridique du fœtus. Ces appréhensions se sont confirmées à nouveau au cours du congrès du dernier weekend. Les quelques voix discordantes au sein des délégués, qui ont tenté de soulever leurs

craintes de ramener un nouveau débat sur le droit à l'avortement, se sont fait chahuter sans ménagement. Les gens sur place leur ont fait comprendre que, pour eux, le libre-choix c'est quelque chose d'inacceptable.



Le Bloc Québécois était présent lors du congrès conservateur de Winnipeg pour entendre de vive voix les débats houleux qui ont eu lieu autour de plusieurs droits actuellement reconnus aux femmes. Sur la photo, on reconnaît la députée de Saint-Bruno—Saint-Hubert, **Carole Lavallée**; la porte-parole en matière de Condition féminine et députée de Laval, **Nicole Demers** et le député de Gatineau, **Richard Nadeau**.

La situation est d'autant plus inquiétante que ces résolutions proviennent de la base militante du Parti conservateur, celle sur laquelle repose la survie du Parti conservateur du Canada, et qu'elles nous démontrent l'immense fossé qui existe entre cette base militante et les valeurs qui animent la très large majorité des Québécoises et des Québécois.

UN AUTRE RECU POUR LES FEMMES

Une autre résolution qui a d'ailleurs été adoptée, concernant la parité salariale, est tout aussi évocatrice. Cette résolution rejette la notion défendue par le Bloc Québécois qui veut qu'à travail **équivalent** les femmes et les hommes méritent un salaire **égal**, les délégués conservateurs préférant voter pour une résolution beaucoup plus restrictive voulant que les tâches doivent être les mêmes pour mériter un salaire égal.

De tels concepts visent à faire reculer le statut de la femme de 30 ou 40 ans. Le Bloc Québécois refuse de revenir sur les droits légitimes qui ont été obtenus, et c'est pourquoi il s'est chargé de lui rappeler un peu plus tôt cette semaine par la bouche de ses porte-

La situation est d'autant plus inquiétante que ces résolutions proviennent de la base militante du Parti conservateur, celle sur laquelle repose la survie du Parti conservateur du Canada.

parole en matière de Condition féminine, Nicole Demers et Johanne Deschamps. Le premier ministre doit mettre fin aux inquiétudes rapidement, et c'est pourquoi le Bloc Québécois a demandé que le premier ministre inscrive clairement dans le discours du Trône son intention de ne pas toucher au statut du fœtus et au libre-choix relativement à l'avortement. Le débat sur le libre-choix a été fait avec tout le sérieux qu'il mérite, et c'est pour le mieux. Passons maintenant à autre chose... **TdB**

Discours du Trône

« SUITE DE L'ARTICLE DE LA PAGE 1

un discours idéologique. Il ne tient aucunement compte des intérêts ou des valeurs du Québec. Stephen Harper nous montre qu'il n'est pas prêt à faire preuve davantage d'ouverture que par le passé, et que, en somme, il n'a tiré aucune leçon du résultat des élections fédérales au Québec. Comme l'a clairement exprimé en Chambre le chef, Gilles Duceppe, le Bloc Québécois s'oppose à ce discours du Trône, d'autant plus que nous voyons très mal comment nous pourrions l'amender pour apporter suffisamment des correctifs nécessaires. **TdB**

De nombreux irritants pour le Québec

Le discours du Trône livré mercredi multiplie les irritants et s'inscrit ainsi à l'encontre des demandes maintes fois exprimées des consensus québécois et de l'Assemblée nationale du Québec :

- Il persiste avec les coupes en culture et contre les organismes de développement économique;
- Il persiste dans sa volonté d'imposer une loi répressive contre les jeunes contrevenants et de démanteler le registre des armes à feu;
- Il persiste à vouloir créer une commission fédérale des valeurs mobilières;
- Il ne mentionne même pas le mot Kyoto;
- Il persiste à vouloir réduire le poids politique du Québec;
- Il promet de multiplier les intrusions dans les compétences du Québec comme en santé et en éducation;
- Rien sur le déséquilibre fiscal, des affirmations visiblement fausses sur les transferts pour l'éducation et la volonté de plafonner la péréquation;
- Il veut soutenir le secteur de l'énergie nucléaire et poursuivre les achats militaires sans aucune balise;
- Il refait encore les mêmes promesses à propos du pouvoir fédéral de dépenser, avec une formule déjà rejetée par le Québec.

WWW. POUR EN SAVOIR PLUS

Un souverainiste dans le siège du président !



Ironie du sort, c'est le député de Bas-Richelieu—Nicolet—Bécancour, Louis Plamondon, qui s'est retrouvé dans le siège du Président de la Chambre un peu plus tôt cette semaine pour présider aux procédures de l'élection du président de la 40e législature de la Chambre des communes.

Le député du Bloc Québécois s'est retrouvé tout naturellement désigné en raison du fait qu'il est dorénavant le doyen des députés qui siègent à la Chambre des communes. En effet, il y a cette année 25 ans que Louis Plamondon faisait son entrée à la Chambre des communes à titre de député.

À titre de souverainiste convaincu, Louis Plamondon n'a pas caché s'être interrogé sur une possible contradiction à occuper, même si ce ne fut que l'espace de quelques heures, le siège du président de la Chambre des communes. Il a toutefois souligné que le Bloc Québécois a toujours respecté les traditions parlementaires de la Chambre des communes et qu'il s'y est toujours plié. **TdB**

WWW. POUR EN SAVOIR PLUS

Votre signature peut faire la différence

101
Au Québec, c'est en français que ça se passe!





En provenance du parti

Présent!
pour le Québec

Congrès national 2009

Saint-Hyacinthe – 30, 31 janvier et 1^{er} février

HÔTEL DES SEIGNEURS : 1200, rue Johnson, Saint-Hyacinthe (Québec) J2S 7K7 Téléphone : 450 774-3810 • 1-866-734-4638

**Le congrès
constitue le
moment le plus
important de la vie
démocratique de
notre parti et
j'espère avoir
le plaisir de vous
y rencontrer.**

JACQUES LÉONARD
VICE-PRÉSIDENT

Comme vous le savez, le Congrès national du Bloc Québécois qui devait initialement avoir lieu les 3, 4 et 5 octobre 2008 a dû être reporté compte tenu de l'élection générale du 14 octobre dernier. Conformément à la décision des membres du Bureau national, ce Congrès national a été reporté aux **30, 31 janvier** et **1^{er} février 2009**, à :

Hôtel des Seigneurs Saint-Hyacinthe
1200, rue Johnson
Saint-Hyacinthe (Québec) J2S 7K7

Téléphones :
Local : 450 774-3810
Sans frais : 1 866 734-4638

Présent!

pour le Québec

Congrès national 2009

Saint-Hyacinthe – 30, 31 janvier et 1^{er} février

H Ô T E L D E S S E I G N E U R S

Délégué(e)s

Nous devons remettre à jour rapidement la liste des délégué(e)s qui participeront au Congrès national. Le tout devrait être complété pour la fin du mois de novembre. Le Conseil exécutif de l'organisation de circonscription a le pouvoir de combler les postes vacants. Votre agent de liaison assurera le suivi dans les prochaines semaines.

Nous vous rappelons que conformément à l'article 7.14 des statuts du Bloc Québécois, la délégation pour chacune des circonscriptions est composée comme suit :

- **Les candidates et les candidats*** (dans ce cas, tous les candidat(e)s de la dernière élection sont délégués d'office) **ainsi que les députées et les députés**;
- **Les présidentes et présidents de l'organisation de circonscription**;
- **Treize (13) membres dont au moins trois (3) membres âgés de trente (30) ans ou moins et d'une ou d'un délégué additionnel par tranche complète de trois cents (300) membres en règle à la date où le Congrès de l'organisation de circonscription a été tenu.**

* **Article 2.6.7 des statuts** Aux fins des présents statuts, la candidate ou le candidat défait à une élection conserve son statut de candidate ou de candidat jusqu'à la fin du Conseil général suivant l'élection.

Élections : postes à combler

Lors du Congrès national 2009, plusieurs postes feront l'objet d'élection. Les délégué(e)s devront par conséquent élire :

POUR LE PARTI

- Une vice-présidente ou un vice-président

AU BUREAU NATIONAL

- Une trésorière ou un trésorier;
- Deux présidentes ou présidents de circonscription;
- Deux présidentes ou présidents régionaux
- Deux membres en règle du parti parmi les déléguées et délégués élu(e)s par les Congrès d'organisation de circonscription. Ces derniers agiront comme conseillères ou conseillers au Bureau national

À LA COMMISSION DE LA CITOYENNETÉ

- Une présidente ou un président

Veillez noter que les bulletins de mise en candidature qui ont déjà été déposés demeurent valides. Toutefois, si d'autres personnes souhaitent présenter leur candidature à l'un des postes à pourvoir au sein du Bureau national, à la vice-présidence du parti ou à la présidence de la Commission de la citoyenneté, celles-ci doivent déposer un bulletin de mise en candidature dûment complété au plus tard le **mardi 30 décembre 2008 à 17 h** au Secrétariat national du Bloc Québécois au 3730, boulevard Crémazie Est, 4^e étage, Montréal, H2A 1B4 ou par télécopieur au 514 526-3277 à l'attention de M^{me} Louise Caron, registraire nationale.

Pour obtenir un bulletin de mise en candidature ainsi que les règlements afférents à ces élections, veuillez communiquer avec M^{me} Marie-Josée Grenier au 514 526-3000.

D'autre part, les propositions qui ont été soumises en vertu de l'article 1.7.1 des règles de recevabilité* sont toujours valides. Cependant, si vous souhaitez déposer de nouvelles propositions en conformité à l'article 1.7.1, veuillez noter que la date limite pour le dépôt de celles-ci est le **mardi 30 décembre 2008 à 17 h**, mais nous vous suggérons fortement de le faire plus tôt, soit dès le début du mois de décembre.

* Article 1.7.1 des règles de recevabilité des propositions du Congrès national

Chaque Conseil exécutif d'organisation de circonscription peut faire parvenir deux (2) propositions qui seront soumises au Congrès national si ces propositions :

- a) ont été explicitement adoptées par le Congrès d'organisation de circonscription et transmises dans les délais prévus aux règles de recevabilité;
- b) n'ont pas été adoptées ou ont été modifiées ou n'ont pas été étudiées par le Congrès régional.

Le Tour du Bloc

LE BULLETIN DE LIAISON OFFICIEL
DU BLOC QUÉBÉCOIS

3730, boul. Crémazie Est, 4^e étage,
Montréal (Québec) H2A 1B4

Téléphone : 514 526-3000
Télécopieur : 514 526-2868

Faites-nous part de vos assemblées, activités de financement et de circonscription, et autres. Pour ce faire, vous devez nous transmettre la nature, la date, le lieu, l'heure, les personnalités présentes et la personne responsable de l'événement. L'information doit parvenir à la direction des communications **au plus tard le lundi précédant la parution, 17 h.**

Vous devez obligatoirement envoyer vos renseignements par courriel à **Annie Leclerc**, leclea@parl.gc.ca.



Ne prenez pas de chance : réservez dès aujourd'hui votre hébergement pour le Congrès !

L'Hôtel des Seigneurs est prêt à recevoir vos réservations de chambres par le biais d'un bloc de chambres que nous avons réservé au tarif de 125 \$ standard, 135 \$ supérieur ou 155 \$ classe affaire.

Le formulaire pour effectuer vos réservations est disponible sur le site extranet du Bloc Québécois (formulaire E intitulé « Réservation hébergement »).

Veillez noter que la date limite pour les réservations de chambres est le lundi 1^{er} décembre 2008.

Hôtel des Seigneurs Saint-Hyacinthe

1200, rue Johnson, Saint-Hyacinthe (Québec)
Téléphone : 450 774-3810 ou 1 866 734-4638
Télécopieur : 450 774-2060
Site Internet : www.hoteldesseigneurs.com

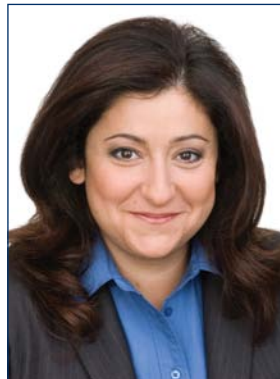
Bénévoles au congrès, nous avons besoin de vous !

Vous voulez participer au Congrès national du Bloc Québécois et contribuer au succès de cet événement majeur pour le parti? Vous voulez être au cœur de l'action? Joignez-vous à l'équipe des bénévoles du congrès.

Pour plus de renseignements, vous pouvez contacter Jean Gauthier, responsable des bénévoles, en composant le 514 526-3000 ou en écrivant à benevoles@bloc.org.

Nous comptons sur vous !

Dîner des patriotes 2008



Le Rassemblement pour un pays souverain est heureux de vous inviter au traditionnel « Dîner des Patriotes » qui aura lieu le dimanche 23 novembre prochain à 13 h, au Centre paroissial Léo-Cloutier situé au 2636, boulevard de l'Immaculée-Conception, dans la ville de Saint-Ours.

Pour souligner le 171^e anniversaire des événements de 1837, la conférencière invitée sera la députée du Bloc Québécois de la circonscription de Ahuntsic, **Maria Mourani**.

Le président de la Société Saint-Jean-Baptiste de Montréal, Mario Beaulieu, présentera le récipiendaire du titre de Patriote de l'année de la Société. Le repas sera servi au coût de 25 \$ par personne (15 \$ pour les 12 ans et moins).

Il est très important de réserver à l'avance vos billets, car les places sont limitées. Pour la réservation de vos billets ou pour tout autre renseignement, veuillez appeler Mme Suzanne Lambert au (514) 722-2441, ou consulter le www.rpsquebec.qc.ca